



Lieu d'Accueil Enfants Parents

Charte
et
règlement intérieur

Contact 02 97 53 04 31



Charte

1. C'est un lieu de rencontres entre parents, enfants (0 - 6 ans) et professionnels.

2. C'est un lieu d'accueil :

- Ouvert à toutes les familles du canton d'Elven (Saint-Nolff, Sulniac, Elven, Monterblanc, Trédion, Treffléan). Les assistantes maternelles bénéficient d'ateliers proposés par le Ripam (Relais intercommunal Parents Assistantes maternelles) de l'Argoët.

- C'est un lieu itinérant sur l'ensemble du canton qui permet aux familles de choisir le LAEP, quelque soit leur commune de résidence

- Gratuit

- Sans inscription préalable

- Dans l'anonymat

(seuls le prénom et l'âge des enfants peuvent être demandés ainsi que le lien de parenté avec l'adulte l'accompagnant)

- Dans la confidentialité : les accueillants garantissent aux participants que tout ce qui sera dit ne pourra être divulgué hormis dans les cas relevant de la protection de l'enfance après échanges avec les familles concernées.

3. C'est un lieu d'écoute et d'échanges pour aborder toutes les questions qui intéressent les parents.

- Il est demandé aux participants de veiller à la discrétion et au respect mutuel dans l'intérêt de tous.

4. C'est un espace de jeux pour les enfants accompagnés de leurs parents, leur permettant de vivre des moments privilégiés et d'enrichir leurs relations.

- Ce n'est pas un atelier de psychomotricité, ni un atelier créatif dirigé. Les parents et leur enfant sont acteurs et s'approprient ce qui est mis à leur disposition.





Règlement intérieur

Modalités de fonctionnement

Jour d'ouverture

1 fois par semaine hors vacances scolaires (voir tracts)

Horaires

09h15 – 11h15. Les familles peuvent arriver et partir aux horaires qui leur conviennent dans le créneau proposé.

Itinérance

Les familles peuvent fréquenter le lieu de leur choix sur le canton.

Les accueillants seront obligatoirement deux professionnels

Deux accueillantes référentes professionnelles de la petite enfance présentes à chaque séance.

À son arrivée

- le parent accompagnant inscrit le prénom et l'âge de l'enfant sur le tableau mis à sa disposition.

- Pour des raisons d'hygiène, il est demandé aux familles et aux accueillants de se déchausser notamment sur les tapis.

Les parents qui le souhaitent peuvent apporter des chaussons.

- À chaque fin de matinée, nous invitons les familles à participer au rangement de l'espace d'accueil.

Droits et devoirs de chacun

Les enfants sont sous la responsabilité du parent ou de l'adulte l'accompagnant pendant la durée de la séance.

La capacité d'accueil des salles est limitée et variable en fonction des équipements mis à disposition par les communes.

Dans le souci d'assurer qualité et sécurité, les accueillants peuvent se trouver dans l'obligation de différer la participation des familles.

Si votre enfant est malade, il est préférable pour lui qu'il reste se reposer, il récupèrera ainsi plus facilement.

Par souci de discrétion, nous vous demandons de ne pas prendre de photos avec vos appareils personnels. Si nous souhaitons prendre quelques photos de ces rencontres, nous le ferons dans ce cas avec l'accord de toutes les familles.



Calendrier 2016-2017

Accueil de 9h15 à 11h15

Jeudi 8 septembre, Monterblanc

Jeudi 15 septembre, Saint Nolff

Samedi 17 septembre, Sulniac

Jeudi 22 septembre, Elven

Jeudi 29 septembre, Trédion

Jeudi 6 octobre, Sulniac

Jeudi 13 octobre, Tréffléan

Samedi 15 octobre, Trédion

Vacances de la Toussaint

Jeudi 3 novembre, Monterblanc

Jeudi 10 novembre, Saint Nolff

Jeudi 17 novembre, Elven

Samedi 19 novembre, Monterblanc

Jeudi 24 novembre, Trédion

Jeudi 1 décembre, Sulniac

Jeudi 8 décembre, Tréffléan

Jeudi 15 décembre, Monterblanc

Vacances de Noël

Jeudi 5 janvier, Saint Nolff

Jeudi 12 janvier, Elven

Jeudi 19 janvier, Trédion

Samedi 21 janvier, Saint Nolff

Jeudi 26 janvier, Sulniac

Jeudi 2 février, Tréffléan

Jeudi 9 février, Monterblanc

Vacances d'hiver

Jeudi 2 mars, Saint Nolff

Jeudi 9 mars, Elven

Jeudi 16 mars, Trédion

Jeudi 23 mars, Sulniac

Samedi 25 mars, Elven

Jeudi 30 mars, Tréffléan

Jeudi 6 avril, Monterblanc

Vacances de printemps

Jeudi 27 avril, Saint Nolff

Jeudi 4 mai, Elven

Jeudi 11 mai, Trédion

Samedi 13 mai, Tréffléan

Jeudi 18 mai, Sulniac

Jeudi 1 juin, Tréffléan

Jeudi 8 juin, Monterblanc

Jeudi 15 juin, Saint Nolff

Jeudi 22 juin, Elven

Jeudi 29 juin, Trédion

Trédion

Salle multi-activités

Place Saint-Christophe

Monterblanc

Maison de l'enfant-La Ribambelle

Lotissement Les Roseaux

Elven

Maison de l'Enfance

14, rue des écoles

Saint-Nolff

Maison de l'enfant

Place Pedrajas de San Esteban

Treffléan

Garderie périscolaire

Rue Jakez Hélias

Sulniac

Le Chalet

6, rue des écoles